



LES PETITS  
CHAPERONS  
ROUGES  
by Grandir



HÔPITAL FONDATION  
Adolphe de ROTHSCHILD  
LA RÉFÉRENCE TÊTE ET COU

# VOTRE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Comment s'inscrire en crèche ?

2023





# LES PETITS CHAPERONS ROUGES : VOTRE PARTENAIRE PARENTALITÉ !

Soucieux de vous accompagner dans votre équilibre de vie professionnelle / personnelle, et pour une parentalité en toute sérénité, votre employeur s'associe aux Petits Chaperons Rouges.



Des **places en crèche** sont réservées  
pour vos enfants de 10 semaines à 4 ans !



À travers ce guide, nous répondons à toutes les questions que vous vous posez en ce moment même où vous lisez ces lignes :

- Qui sommes-nous ?
- Pourquoi privilégier la crèche ?
- Comment ça fonctionne ?
- Quels sont les plus des Petits Chaperons Rouges ?
- Quel est le coût à ma charge ?

...



NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT,  
LAISSEZ-VOUS GUIDER !





# SOMMAIRE

- Qui sommes-nous ?
- Pourquoi choisir la crèche ?
- Comment s'inscrire ?

## Étape 1 : La pré-inscription

- Les différents types d'accueil
- MAC ou Micro, que choisir ?
- Précisions sur les tarifs



## Étape 2 : L'attribution de place

- Les critères d'attribution

## Étape 3 : Confirmation de l'inscription

- L'accompagnement parentalité des Petits Chaperons Rouges





# QUI SOMMES-NOUS ?

Pionniers des crèches privées, Les Petits Chaperons Rouges sont spécialistes de la petite enfance depuis maintenant **plus de 20 ans** !

Nous avons choisi de nous concentrer sur le secteur de la Petite Enfance car nous sommes le « **super-spécialiste** » de **l'éveil et de l'éducation des 0-3 ans**.

Par notre expertise et nos équipes passionnées, nous contribuons **chaque jour, pas à pas, à l'éveil des générations**.



## Nos valeurs :



JOIE



CONFIANCE

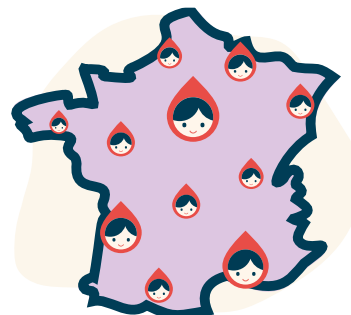


EXIGENCE

Puisque chaque famille est unique, nous construisons ensemble une **relation personnalisée**, basée sur une communication transparente, notamment grâce à notre application « Chaperons & Vous ». La **confiance** est la base de notre relation parents / professionnels.

Parce que pour s'éveiller sereinement, il est essentiel que cela se fasse dans la joie et la confiance. **98% des parents déclarent que leur enfant est heureux d'aller à la crèche\*** ! Et parce que la petite enfance est un métier de grande exigence, nos équipes sont toutes diplômées, formées, et à l'écoute de chaque famille.

Avec notre réseau de plus de **800 crèches en propre**, nous vous accompagnons au plus proche de vos besoins, et vous offrons une proximité facilitant votre quotidien.



Et si vous souhaitez en savoir plus sur notre histoire, rendez-vous sur :



[www.lpcr.fr](http://www.lpcr.fr)

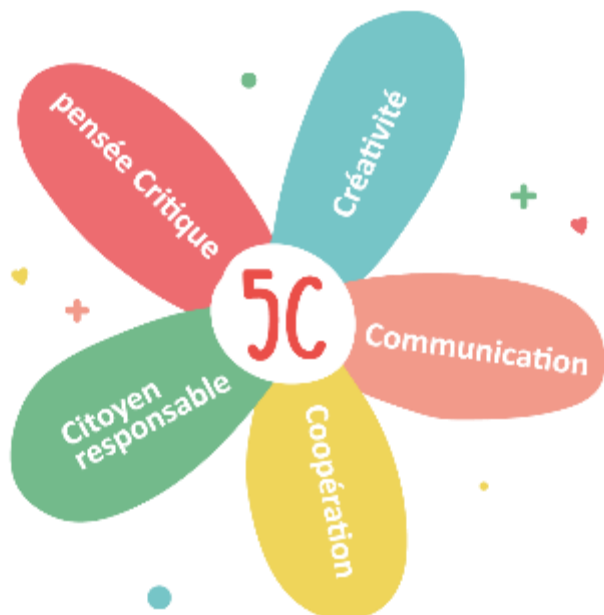


# NOTRE AMBITION PÉDAGOGIQUE

Chez Les Petits Chaperons Rouges, nous affirmons nos valeurs et principes pédagogiques au travers d'une mission éducative : « **Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant et qui développe les compétences clés indispensables pour son avenir** ».

## Éveiller les enfants aux compétences clés du 21<sup>ème</sup> siècle

Nous nous inspirons d'un concept reconnu internationalement : les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle ! Chaque enfant va ainsi cultiver, au quotidien au sein de nos crèches, les compétences clés qui lui seront indispensables toute sa vie :



- la pensée Critique
- la Créativité
- la Coopération
- la Communication
- Agir en tant que Citoyen Responsable

Nous permettons ainsi à chaque enfant, à son rythme, d'exprimer toutes ses potentialités.

**« Nous savons que chaque enfant a tout en lui. Il suffit de lui donner les clefs pour les révéler. C'est ça l'effet Chaperons. »**

Anne-Claude Rovera  
Directrice Qualité Petite Enfance



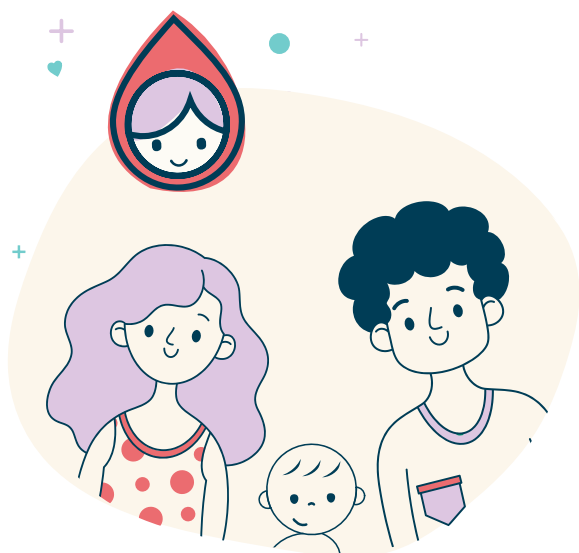


# POURQUOI LA CRÈCHE ?

Vous vous posez encore la question des **avantages** de la crèche ?

## 9 raisons de privilégier la crèche

- Véritable lieu de **sociabilisation** pour votre enfant
- Un **projet pédagogique accélérateur du développement grâce à des activités diversifiées** (espace motricité, salle de jeux d'eau, salle sensorielle, langage des signes...) !
- **Un accueil toujours garanti** : La crèche ferme uniquement en août et en fin d'année, pas d'imprévu possible puisque toute l'équipe ne sera jamais malade en même temps !
- Une **amplitude horaire large**, pour un équilibre de vie pro / perso
- Une **alimentation** élaborée par des experts de la nutrition et contrôlée
- Le mode de garde **le moins coûteux** ! (repas et couches fournies, taux horaire en fonction du quotient familial)
- Un encadrement de professionnel. les diplômé.es, spécialistes de la petite enfance



- Des **experts** (pédiatre, diététicienne, psychologue...) en appui des équipes pédagogiques et à la demande des parents
- Un **accompagnement parentalité** au quotidien via :
  - Notre application Chaperons&vous
  - Notre blog
  - Nos réseaux sociaux
  - Notre newsletter et magazine

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS



# COMMENT SE PRÉINSCRIRE ?

Des **étapes simples et rapides**, nous vous expliquons tout !



## Effectuer votre demande de **pré-inscription**

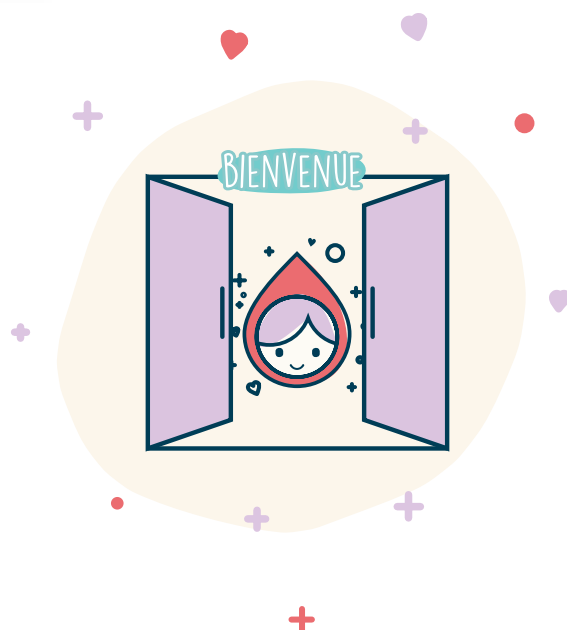
Il vous faut dans un premier temps faire une demande de pré-inscription. Votre demande sera traitée par notre service Familles, puis la décision sera prise par la Commission d'attribution de votre entreprise. Une fois que la place vous sera attribuée, vous pourrez finaliser votre inscription avec l'aide de notre service Familles.

### Pour vous pré-inscrire, c'est simple !

Saisissez-vous de votre code entreprise **HFARMC** et rendez-vous sur :

[www.lpcr.fr](http://www.lpcr.fr)

- 1 Rubrique « M'inscrire en crèche », cliquez sur « Faire ma demande de pré-inscription »
- 2 Cliquez sur OUI vous disposez d'un code employeur, et saisissez votre code : **HFARMC**
- 3 Créez votre compte, et c'est parti ! À vous de remplir vos informations personnelles et votre souhait de crèche, type d'accueil...



Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

[familles@lpcr.fr](mailto:familles@lpcr.fr)

Téléphone : 01 41 40 81 79

Permanence du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

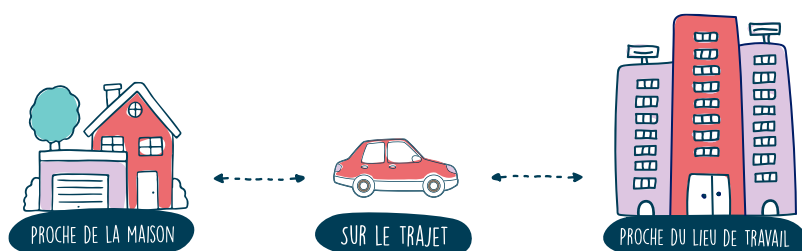


# LES PRÉCISIONS DU CHAPERON !

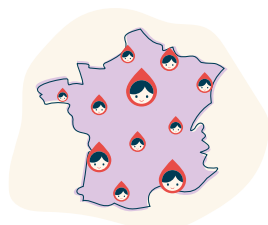
Vous pouvez faire une demande **tout au long de l'année**, via le formulaire de pré-inscription. Elle sera traitée par notre service Familles.

**Il n'y a pas de campagne de pré-inscription.**

Votre enfant peut faire sa rentrée à n'importe quel moment dans l'année ! Il n'y a pas une date de rentrée unique chez Les Petits Chaperons Rouges !



**Choisissez la localisation qui vous convient le mieux :**



**+ DE 800 CRÈCHES  
PARTOUT EN FRANCE**

Au moment de votre préinscription sur notre site, vous pouvez **présélectionner jusqu'à 3 crèches** parmi notre réseau.







# 2 RYTHMES D'ACCUEIL EN CRÈCHE POSSIBLES



## L'accueil régulier

Lorsque vos besoins sont connus à l'avance et sont récurrents, nos équipes vous accueillent, vous et votre enfant, sur un rythme défini en amont ! C'est votre mode de garde principal, en micro-crèche ou en multi-accueil !

## L'accueil occasionnel

Vacances scolaires ou mercredis ? Nous vous dépannons ! Nos équipes vous accueillent une ou plusieurs fois par semaine, sur une durée déterminée.





# MAC OU MICRO, QUE CHOISIR ?

Pour s'adapter au mieux à vos besoins et votre environnement, notre réseau est constitué de **micro-crèches** et de **multi-accueils/MAC**.

**Quelques différences** existent entre une micro-crèche et une crèche multi accueil. **La principale repose sur la capacité d'accueil**, soit le nombre d'enfants, qui n'est pas le même. Également, la tarification est différente puisque en micro-crèche il s'agit d'un forfait prédéfini (en fonction du nombre de jours d'accueil et de la localisation de la micro). Cependant, micro ou multi accueil, les parents reçoivent des aides de la CAF et peuvent bénéficier d'une déduction fiscale. En micro néanmoins, les familles doivent payer la totalité de la facture et reçoivent, a posteriori, le Complément de libre choix de mode de garde (CMG). Pour les multi-accueils, la CAF finance une partie de la facture en même temps que les parents. Nous vous expliquons tout en détail pour que vous puissiez choisir le type de crèche qui vous conviendra le mieux ! :)



## Les micro-crèches

Petite structure, la micro-crèche est rassurante. Elle accueille au maximum 11 enfants, de 2 mois et demi à la veille des 4 ans. Tous les enfants (bébés, moyens et grands) sont accueillis dans un espace de vie commun et évoluent ensemble. Les enfants grandissent dans une structure « à taille familiale ». Elle propose aux familles de l'accueil régulier et occasionnel. Comme le multi-accueil, elle prend intégralement en charge les enfants (repas et couches).



## Les multi accueil

La crèche multi-accueil (MAC) est une structure qui accueille en moyenne entre 30 et 45 enfants, de 2 mois et demi à la veille des 4 ans. Elle est souvent composée de plusieurs sections : bébés, moyens, et grands. Elle propose aux familles de l'accueil régulier et occasionnel. Elle prend intégralement en charge les enfants (repas et couches notamment) comme la micro-crèche.



# COMBIEN VA ME COÛTER MA PLACE EN CRÈCHE ?

Le coût d'une place en crèche chez Les Petits Chaperons Rouges est identique aux crèches municipales et dépend de votre quotient familial.



Retrouvez notre simulateur et calculez le coût de votre place en crèche :

[www.lpcr.fr/fr/tarifs-creche](http://www.lpcr.fr/fr/tarifs-creche)

N'oubliez pas de vous munir des informations suivantes :



Revenus de ménage  
annuels nets



Nombre d'enfants à  
charge



Nombre d'heures de  
garde par semaine

## Aides et déductions fiscales :

- En micro crèche ou multi accueil, vous recevez une aide de la CAF
- Le saviez-vous ? Si vous faites garder votre enfant de moins de 6 ans hors domicile, comme en crèche par exemple, **vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'un crédit d'impôt pour les frais de garde.**
- La réponse à toutes vos questions dans notre FAQ



# PRÉCISIONS SUR LES TARIFS

## La crèche privée : au même tarif que la crèche municipale !

La plupart du temps, pour réserver une place en **crèche multi-accueil**, il vous faut un réservataire : soit votre commune ou votre employeur. En crèche privée, vous payez le même prix que dans une crèche municipale ! Le calcul du prix d'une place se base sur le modèle de la Prestation de Service Unique (PSU). Cette tarification est encadrée et règlementée par la CAF qui définit un barème national et verse, en contrepartie, une aide financière à la crèche

### Qui participe au financement d'une place en crèche ?

- ✓ La CAF grâce à l'aide financière versée directement à la crèche
- ✓ La commune ou **votre employeur**, dans le cas d'une crèche privée
- ✓ Vous, les parents (en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge)



## Quel est le tarif d'une micro-crèche ?



Pour les **micro-crèches**, une tarification libre est appliquée : elle est établie sur un forfait, en fonction du nombre de jours d'accueil ainsi que de la localisation de la structure.

À noter que la micro-crèche ne perçoit pas directement le financement de la CAF, contrairement aux multi-accueil. En revanche, vous percevez une **allocation mensuelle de la CAF** dans le cadre de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) calculée selon vos ressources, l'âge, le nombre d'enfants accueillis et le nombre d'heures d'accueil de votre ou de vos enfants au cours du mois.

Si votre enfant est gardé au moins 16 heures dans le mois, vous pouvez bénéficier du complément de libre choix du mode de garde versé par la CAF. Le montant de cette aide est calculé en fonction des revenus imposables de votre foyer et du nombre d'enfants à charge. Le site de la Caf précise les conditions d'attribution ainsi que le montant du complément du mode de garde.

En règle générale, si votre entreprise réserve une place dans une micro-crèche pour vous, vous bénéficiez d'un tarif plus avantageux. Si vous n'avez pas d'entreprise réservataire, votre place en micro-crèche ne vous coûte que 150€ mensuels de plus qu'une place en crèche municipale.





# PRÉCISIONS SUR LES TARIFS

## Quelle aide de la CAF pour la crèche ?

Que vous soyez accueilli en **crèche multi-accueil** ou en **micro-crèche**, la CAF participe au financement de votre mode de garde :

- Soit en versant directement une allocation à votre crèche multi-accueil (selon le modèle de la Prestation de Service Unique PSU)
- Soit directement à vous si votre enfant est accueilli en micro-crèche (dans le cadre du Complément de libre choix du mode de garde CMG, une allocation calculée en fonction de vos revenus et qui compense le coût de la crèche).

En participant au financement de votre place en crèche, la CAF établit également le tarif pour les parents, en application d'un barème national.

## Le crédit d'impôt réduit le coût de votre place en crèche

En plus des aides financières de la CAF, la crèche ouvre droit à un crédit d'impôt. Jusqu'à 50 % des dépenses liées à la crèche sont remboursées aux familles : de quoi réduire à nouveau le coût de votre place en crèche.





# L'ATTRIBUTION DE PLACE

## ÉTAPE 2

### Traitement des demandes par Les Petits Chaperons Rouges

Nous réceptionnons les dossiers, les analysons et les classons par ordre de priorité sur la base de critères d'attribution objectifs prédéfinis par votre entreprise.

Nous recherchons les disponibilités au sein de notre réseau de crèches.



### Commission d'attribution

Sur la base des listes préparées par notre service Familles et des critères d'attribution, les bénéficiaires seront définis.

### Réponses aux parents-collaborateurs

Dès la commission d'attribution effectuée avec votre employeur, le service Familles vous contacte pour finaliser votre inscription.



LA PRÉCISION  
DU CHAPERON



Dans les rares cas de refus par votre entreprise n'oubliez pas que **vous avez accès à la garde occasionnelle dans l'ensemble de notre réseau de crèches. Ce service est disponible pour tous les collaborateurs !**



# QUELS SONT LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ?

Les **critères d'attribution** sont décidés par votre entreprise afin de prioriser les pré-inscriptions

## Quelques exemples de critères potentiels :

- Critères d'éligibilité (CDI...)
- Critères familiaux (composition de la famille, situation de handicap...)
- Critères propres à l'entreprise (ancienneté...)
- Critères en cas de dossier équivalent (date d'entrée souhaitée, priorité aux demandes 5 jours par semaine...)



LA PRÉCISION  
DU CHAPERON



Pour cela, il est important de bien compléter votre dossier lors de la pré-inscription.

Des pièces justificatives peuvent vous être demandées



# CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

## ÉTAPE 3

Une fois l'**attribution** de place en crèche **confirmée** par votre entreprise, le service Familles vous recontacte dans les plus brefs délais.

### Le service Familles vous envoie :

Toutes les indications à suivre pour finaliser votre attribution de place en crèche.

### Ainsi que les documents suivants

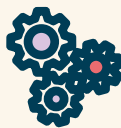
#1



#### Le formulaire de confirmation

Ce document fixe les règles d'accès et de maintien de votre place en crèche en tant que salarié. Le formulaire est à renvoyer, compléter et signer dans un délai de 10 jours ouvrés.

#2



#### Le Règlement de fonctionnement

Il définit le fonctionnement de la crèche et les règles d'utilisation du service par la famille. Il est signé à la crèche lors du rendez-vous d'admission.

#3



#### Le contrat

Ce document fixe les jours et les horaires d'accueil de votre enfant, afin de définir le montant de la facturation mensuelle.

LA PRÉCISION  
DU CHAPERON



Le règlement de fonctionnement ainsi que le contrat seront à signer en crèche lors de votre période de familiarisation.





# L'ACCUEIL REGULIER



## COMMENT FONCTIONNE LA CAMPAGNE D'ATTRIBUTION

Le nombre de places en crèche en accueil régulier étant limité, votre entreprise a choisi de lancer une campagne qui permettra d'attribuer aux salariés les places de manière équitable selon certains critères d'attribution prioritaires.



## SUIVI DE VOTRE DEMANDE

Quelle que soit l'issue de votre demande, vous recevrez toujours une réponse :

- **Si vous êtes attributaire**

Nous vous inviterons alors par mail à sélectionner les crèches de votre choix via notre plateforme en ligne en vous communiquant le mode opératoire à suivre.

- **Si vous êtes en liste d'attente**

Le nombre de places réservées par votre entreprise est atteint et votre dossier est placé en liste d'attente. Il est toutefois possible que cette situation évolue (désistement ou évolution du nombre de places) nous vous informerons par mail le cas échéant et gardons en mémoire votre demande.



# L'ACCUEIL D'URGENCE OU OCCASIONNEL



## COMMENT FONCTIONNE L'ACCUEIL D'URGENCE OU OCCASIONNEL

es demandes sont traitées par nos services du lundi au vendredi de 9h à 18h. Toute demande pour le jour même doit nous parvenir avant 10h.



Dès qu'une crèche de votre sélection accepte votre demande d'accueil d'urgence, ou d'accueil occasionnel vous recevez une confirmation par mail. Pour accepter cette proposition, vous cliquez sur le lien de validation que contient le mail. Attention: cette validation est nécessaire à la mise en place du service.

Pour vous assurer une réponse rapide, nos conseillers peuvent interroger les crèches sur leurs disponibilités directement par téléphone. Aussi, il est important de classer votre sélection de crèches par ordre de préférence afin que vos crèches prioritaires soient contactées les premières.

Si parmi votre sélection de crèches aucune n'est en mesure d'accueillir votre enfant, un conseiller crèche Attitude vous contactera pour vous aider à trouver une autre solution



Une fois reçue votre validation, la directrice de la crèche vous contacte par téléphone pour valider l'inscription de votre enfant et organiser son accueil à la crèche



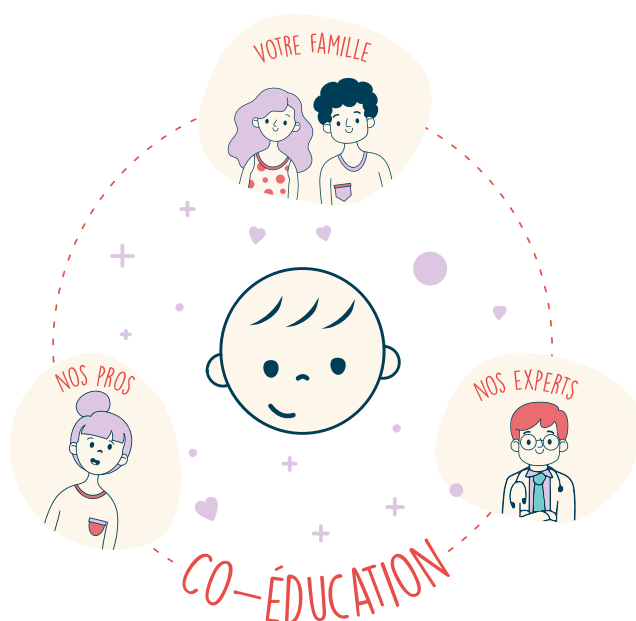
# ÇA SE PASSE DANS NOS CRÈCHES





# NOTRE ACCOMPAGNEMENT PARENTALITÉ

Au sein de nos structures, **nous accueillons tous les enfants avec leur individualité**, leur personnalité et leurs particularités. Pour veiller au bien-être de chaque enfant, nous avons à cœur de nouer une relation de confiance avec chaque famille en favorisant les échanges et en vous impliquant au maximum dans la vie de la crèche dans une démarche de **co-éducation** et de coopération.



## Une relation de confiance et de proximité avec chaque famille grâce à :

- Une période de **familiarisation**, pour faire connaissance tout en douceur
- La possibilité de poursuivre **l'allaitement maternel**
- Des **transmissions** quotidiennes, point d'ancrage d'un accueil individualisé
- Des **temps de rencontre** : réunions collectives, rencontres à thèmes, rendez-vous individuels, temps festifs, ateliers parents-enfants etc.
- Une charte de **Co-éducation** (disponible à la crèche)
- Des **enquêtes de satisfaction**
- Des parents relais
- Une **application**, Chaperons & vous, véritable fenêtre ouverte sur la crèche !
- Des **conseils parentalité** auprès de nos équipes spécialistes de la petite enfance et sur notre blog !

# RENSEIGNEMENTS ET PRÉINSCRIPTIONS

[www.lpcr.fr](http://www.lpcr.fr)

Contact : [m.ziani@lpcr.fr](mailto:m.ziani@lpcr.fr)

Téléphone : 01 41 40 81 79

Permanence du lundi au vendredi de  
09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

EN SAVOIR PLUS

